

LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION
25206 MONTBELIARD CEDEX

MARCHES PUBLICS
Passés selon la procédure
« marché à procédure adaptée »

MARCHE DE FOURNITURES

«FOURNITURES DE BUREAU»

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
ET
CAHIER DES CHARGES**

Date de rédaction du règlement de consultation : 06 novembre 2018

Procédure de consultation utilisée : marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Le présent règlement de consultation comporte 4 pages numérotées de 1 à 4.

Cachet de la société	Date :	Signature :

SOMMAIRE

- Article 1^{er} :** objet du marché
Article 2 : forme du marché
Article 3 : pièces constitutives du marché
Article 4 : prix
Article 5 : modalités d'exécution du marché
Article 6 : modalités d'attribution du marché
Article 7 : garanties techniques
Article 8 : mode de règlement
Article 9 : modalités et délai de présentation des offres
Article 10 : pièces constitutives de l'offre
Article 11 : réserves
Article 12 : comptable assignataire du marché
Article 13 : compétence juridictionnelle

Cachet de la société	Date :	Signature :

Article 1 - objet du marché

Achat de fournitures de bureau et papeterie. La qualité du papier xérographique sera suffisamment élevée afin d'exclure tout problème à l'impression. Merci de nous envoyer un échantillon.

Article 2 - forme du marché

Le marché est un marché unique qui s'exécutera du 1er janvier 2019 au 31 janvier 2019. C'est un marché à procédure adaptée (MAPA).

Article 3 - pièces constitutives du marché

Le présent règlement de consultation

La liste de proposition de prix (descriptif des besoins) (à remplir par l'entreprise)

Article 4 – Prix

Les prix proposés sont fermes, définitifs et exprimés en €. Ils s'entendent hors TVA et incluent toutes les remises ou taxes éventuelles ainsi que les frais inhérents au transport et à la livraison.

Les candidats peuvent se voir attribuer un ou plusieurs lots faisant l'objet du présent Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC).

Si le lycée le souhaite, il peut attribuer des marchés par articles et non par lots.

L'entreprise doit en outre préciser sur la liste de propositions de prix la remise sur catalogue qu'elle est prête à accorder durant toute la durée du marché pour les produits qui ne figure pas dans le descriptif des besoins.

Dans le cas où des offres promotionnelles en cours d'année permettraient l'obtention de prix inférieurs au présent marché, les prix de ces offres promotionnelles seront appliqués.

Article 5 – Modalités D'exécution du marché

Commande : La commande émise par le lycée est passée par bon de commande et par lots en fonction des besoins au cours de l'année 2019. Les quantités prévisionnelles quand elles existent sur la liste de propositions de prix n'engagent pas l'établissement, elles sont une indication du chiffre d'affaire probable, censée aider le fournisseur dans le calcul de son offre.

Livraison : en cas de non-conformité touchant à la qualité des produits (spécification du marché etc.), le titulaire sur demande du lycée sera tenu de remplacer les produits concernés.

Article 6 : Modalités d'attribution du marché :

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse :

Les critères d'attribution sont les suivants :

Prix : 50%

Qualité des produits : 25%

Délais de livraison : 15%

Services associés : 10%

Article 7 – Garanties techniques :

Le titulaire s'engage à remplacer les produits défectueux.

Article 8 : Mode de règlement :

Il ne sera versé ni avance ni acompte au titre du présent marché.

Cachet de la société	Date :	Signature :

Le règlement s'effectue par mandat administratif. Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de toute demande de paiement.

Article 9 : Modalités et délai de présentation des offres :

Des renseignements peuvent être demandés à Mr Lombard Philippe, Service intendance de l'établissement : tel : 03 81 99 84 84.

Les offres devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous par voie postale avec la mention « Marché fourniture de bureaux » avant le jeudi 13 décembre 2018, le cachet de la poste faisant foi :

Lycée Polyvalent Germaine Tillion
Service intendance (Marché fournitures bureau)
1 B rue Donzelot
B.P. 327
25206 MONTBELIARD CEDEX

Article 10 : Pièces constitutives de l'offre :

Les offres devront contenir :

- 1- Le présent règlement de consultation daté, tamponné et signé
- 2- La liste de proposition de prix remplie, datée, tamponnée et signée avec indication de la remise sur catalogue. Cette liste vaut acte d'engagement.
- 3- Le catalogue de l'entreprise.

Article 11 : Réserves :

Si les propositions reçues par le lycée ne sont pas intéressantes financièrement et qualitativement, l'établissement se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions de prix et de poursuivre par une mise en concurrence simplifiée à chaque besoin.

Article 12 : Comptable assignataire du marché :

MADAME CHAUMATTE Corinne, agent comptable du lycée Polyvalent
25206 MONTBELIARD CEDEX.

Article 13 – compétence juridictionnelle

Le Tribunal administratif de BESANCON (DOUBS) est la juridiction compétente pour tout litige né de la présente consultation et de ses suites contractuelles.

A MONTBELIARD, le 08 novembre 2018
L'ordonnateur,

Thierry ALBERTONI

Le candidat :
Date :
Cachet de l'entreprise
Nom et Prénom du représentant

Cachet de la société	Date :	Signature :